

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

Wilaya d'IN SALAH

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Adresse : Cité administratif Daghamcha Commune d'In Salah

TEL : 044.84.90.15

NIF : 422024000053134

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché approuvé par le comité des marchés publics n° 48/2024 du 24/06/2024 et engagé par le contrôleur financier le 25/07/2024 sous le n°264/2024 **relatif aux:**

Opération : Travaux de VRD primaire et secondaire des programmes de logements publics à travers la wilaya d'In Salah-2023-

Projet : Travaux des Réseaux et voirie divers VRD primaires et secondaires à travers la wilaya d'In salah
LOT N°:02 -Travaux de voirie, trottoir et éclairage pour 60 logements publics locatifs à POS 4 commune d'In Ghar

- Vu l'ODS de démarrage des travaux **en date du 01/08/2024.**
- Vu l'ODS d'arrêt des travaux en date du 04/08/2024.
- Vu l'ODS de reprise des travaux en date du 15/09/2025.
- Vu la visite de chantier de nous service il a constaté que négligence totale du projet.
- Conformément à l'article N°119 du décret exécutif n°21/219 du 20 mai 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générale applicables aux marchés publics de travaux.

Le groupement de L'entreprise E T B P H - HOMIDA BRAHIM Salah Amine – CHEF DE FILE – et E T B HAROUCHE Abdelkader ,est mise en demeure pour :

- Fournir de matériels et de main d'ouvres nécessaires pour achever le projet dans un délai de 08 jour à partir de la date de la parution de cette mise en demeure.
- Respect de l'art n°31 De Cahier de prescriptions spéciales de marché relative de **Respect des délais et cadence des travaux.**
- **Achever les restes travaux**

Dans le cas l'entreprise elle ne répond plus à cette mise en demeure une deuxième mise en demeure sera adressé à l'entreprise pour procéder à la résiliation partielle du marché.